

Saint Quentin en Yvelines, le 07 avril 2017

Chers Collègues,

Vous avez été nombreux à être surpris de la baisse importante des postes d'internes de médecine générale dans les services. Cela mérite explication, afin de lever l'impression d'avoir été sanctionné alors que les internes ont été bien formés, et qu'ils ont souvent exprimé leur satisfaction de façon claire quant à la qualité des stages.

Cela tient à la baisse habituelle des effectifs sur les semestres d'été, qui a été impactée cette année par deux facteurs : la diminution des internes en Ile de France, toutes disciplines confondues, et la préparation de la mise en place des nouvelles maquettes de DES pour le prochain semestre.

Ainsi, la nécessité sur le prochain semestre de mettre en place les phases socle des DES de médecine d'urgence et de médecine générale, a reporté sur ce semestre les choix des internes pour les postes d'urgence, afin que la maquette en cours puisse être accomplie. Il a donc fallu augmenter le nombre de postes aux urgences cet été.

120 postes ont ainsi dû être fermés, dans toutes les catégories de validation de la maquette du D.E.S. de Médecine Générale et en priorité dans les stages libres.

La pédiatrie, poste important de formation pour les internes de médecine générale, a pu nous proposer, grâce à l'aide du Coordonnateur du DES de pédiatrie, la suppression de 30 postes. Un nombre équivalent de poste a été fermé en gériatrie, autre pôle important de formation pour nos internes. Ces deux disciplines ont donc participé à la régulation de la moitié des stages à supprimer.

Enfin, lors des choix, les postes en périphérie ont été plus lésés que les postes de Paris intra-muros, raison géographique habituelle que nous ne pouvons quantifier, ce qui ne nous permet pas d'anticiper les répartitions définitives.

Nous n'avons malheureusement pas les moyens de prévenir individuellement l'ensemble des services concernés par les retraits de poste avant que la liste des postes offerts ne soit publiée sur le site de l'ARS (une centaine de service).

« Que va-t-il se passer pour le prochain semestre ? » est la question qui nous est habituellement posée. La question sous-jacente étant bien sûr « Vais-je à nouveau avoir des internes ? ».

La réponse est complexe car nous ne maîtrisons pas tous les paramètres, en particulier celui concernant les inscriptions dans les DESC, qui continuent normalement à fonctionner pour les promotions en cours de DES, malgré la création de DES spécifiques qui concernent les promotions à venir, et dans l'inconnu quant aux inscriptions en Ile de France à la prochaine rentrée.

Néanmoins des éléments importants sont à prendre en compte : les nouveaux DES d'urgence et de gériatrie imposent dans leur phase socle un stage en médecine polyvalente, et la mise en place de la phase socle en médecine générale, qui demande un stage ambulatoire auprès d'un médecin généraliste, ne pourra pas être complètement réalisée car le recrutement de nouveaux maîtres de stage agréés est progressif. Il sera donc difficile d'absorber sur une année une

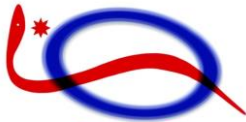
promotion complète d'internes de médecine générale. Autant de postes qui seront donc dirigés vers les services de médecine polyvalente.

Il faut néanmoins envisager que, compte tenu de la mise en place de la réforme à partir de novembre 2017, il sera peut-être nécessaire que les directions d'établissements trouvent des effectifs alternatifs aux internes de Médecine Générale pour assurer le fonctionnement de certains services.

Nous n'avons pu répondre individuellement aux très nombreuses demandes d'explications que nous avons reçues, et espérons que cette mise au point a été assez claire pour répondre à vos interrogations.

Bien confraternellement,

Pr Albert OUAZANA
Coordonnateur Interrégional



D.E.S. de Médecine Générale
Île de France